

Compte rendu succinct du conseil communautaire du
 20 juin 2011

	Présents	Absents excusés représentés	Absents excusés non représentés
Jacques JP MARTIN, Président	X		
Gilles CARREZ	X		
Loïck NICOLAS	X		
Jean CUVILLIER	X		
Florence HOUDOT	X		
Jean-René FONTAINE	X		
Alain DEGRASSAT	X		
François CABAL	X		
Chantal CANALES	X		
William GEIB			X
Audrey REBUT		X	
Emilie VASQUEZ	X		
Roland PEYLET	X		
Catherine MATRUCHOT		X	
Jean-Jacques PASTERNAK	X		
Pierre CARTIGNY	X		
Estelle DEBAECKER	X		
Thérèse-Marie THOME	X		

- Soit 17 conseillers présents ou représentés,

Secrétaire de séance : Alain DEGRASSAT

Le conseil communautaire approuve le compte rendu du Conseil communautaire du 23 mai 2011.

ADMINISTRATION GENERALE :

Point n°1 Communication du Rapport d'Activité 2010 de la Communauté d'Agglomération

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2010 de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne.

Point n°2 Mise en commun de moyens entre la communauté d'agglomération et ses communes membres

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** le principe de mise en commun de moyens entre la communauté d'agglomération et ses communes membres afin de réduire les coûts de fonctionnement,
- **AUTORISE** le Président, ou son conseiller délégué, à notifier cette proposition de mise en commun de moyens aux communes membres, qui disposeront d'un délai de 3 mois pour délibérer sur ledit projet,
- **AUTORISE** le Président, ou son conseiller délégué, à signer les conventions ultérieures y afférent,
- **DIT** que les dépenses correspondantes pourront, le cas échéant, être imputées sur la dotation de solidarité versée aux communes

FINANCES :

Point n°3 Approbation du compte de gestion 2010 - Budget principal

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le Compte de Gestion dressé 2010 du budget principal par Mme COURTADE, Trésorière Principale de la Communauté d'agglomération pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010, visé et certifié conforme compte tenu de la prise en compte des écritures d'ordre sur la mise à disposition des immobilisations par l'ordonnateur, qui n'appelle ni observation ni réserve.

Point n°4 Approbation du Compte Administratif 2010- Budget Principal

Le Conseil communautaire,

Par 16 voix pour, monsieur le Président ayant quitté le conseil,

- **APPROUVE** le compte administratif 2010 du budget principal

Point n°5 Détermination du résultat de l'exercice 2010 - Budget Principal

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** du résultat de l'exercice 2010 du budget principal

Point n°6 Affectation du résultat 2010- Budget Principal

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **PROCEDE** à l'affectation du résultat du compte administratif 2010 du budget principal

Point n°7 Approbation du compte de gestion 2010 - Budget annexe assainissement

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le Compte de Gestion dressé 2010 du budget annexe de l'assainissement par Mme COURTADE, Trésorière Principale de la Communauté d'agglomération pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010, visé et certifié conforme compte tenu de la prise en compte des écritures d'ordre sur la mise à disposition des immobilisations par l'ordonnateur, qui n'appelle ni observation ni réserve.

Point n°8 Approbation du Compte Administratif 2010 - Budget Annexe Assainissement

Le Conseil communautaire,

Par 16 voix pour, monsieur le Président ayant quitté le conseil,

- **APPROUVE** le compte administratif 2010 du budget annexe de l'assainissement

Point n°9 Détermination du résultat de l'exercice 2010 –Budget Annexe assainissement

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** du résultat de l'exercice 2010 du budget annexe de l'assainissement

Point n°10 Affectation du résultat 2010 – Budget Annexe Assainissement Exercice 2011

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **PROCEDE** à l'affectation du résultat du compte administratif 2010 du budget annexe de l'assainissement.

Point n°11 Arrêt définitif du montant des attributions de compensation et des dotations de solidarité à verser aux communes de Nogent et du Perreux au titre de l'année 2010

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **FIXE** le montant des attributions de compensation et des dotations de solidarité à verser aux communes de Nogent et du Perreux au titre de l'année 2010

Point n°12 Fixation du montant de la cotisation minimum de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) pour l'année 2011

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **FIXE** le montant de la cotisation minimale applicable pour l'année 2011 à 555€

Point n°13 Vote du budget supplémentaire- Budget principal 2011

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le budget supplémentaire 2011 du budget principal

Point n°14 Vote du budget supplémentaire- Budget Annexe Assainissement 2011

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le budget supplémentaire 2011 du budget annexe de l'assainissement

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – INSERTION

Point n°15 Attribution d'un fonds de concours pour la construction de places de parking – Fixation d'un montant plafond par place de parking

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DIT** que toute attribution de fonds de concours pour l'une des communes membres ne pourra dépasser un plafond équivalent à 10% du coût d'une place de parking en structure évaluée à 18 000 € par place de parking, ouvert au public, ayant pour vocation de dynamiser l'activité économique,
- **RAPPELLE** que chaque demande d'attribution d'un fonds de concours devra faire l'objet d'une délibération concordante entre la commune demanderesse et la communauté d'agglomération.
- **DIT** que les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 204 du budget communautaire.

Point n°16 Compte rendu du délégataire du marché du Centre du Perreux-sur-Marne

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** du compte rendu du délégataire du marché public de la Ville du Perreux-sur-Marne pour l'année 2010.

ASSAINISSEMENT / ENVIRONNEMENT

Point n°17 Signature d'un avenant consolidé à la convention EcoFolio

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **ADOpte** le projet d'avenant consolidé à la convention EcoFolio,
- **AUTORISE** le Président ou son conseiller délégué à signer électroniquement ledit avenant consolidé.

Point n°18 Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ~exercice 2010

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets – exercice 2010.

Point n°19 Compte-rendu du délégataire du service de l'assainissement sur le territoire de la ville de Nogent-sur-Marne ~exercice 2010

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** du compte rendu du délégataire de l'assainissement sur le territoire de la ville de Nogent-sur-Marne pour l'année 2010

Point n°20 Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement ~exercice 2010

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **PREND ACTE** du rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement pour 2010

Point n°21 Demande de subventions et prêts à taux zéro auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour l'avenue Suzanne et Villa André à Nogent sur Marne

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** le Président ou son conseiller délégué à demander, pour ces opérations, des subventions et des prêts à taux zéro auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, à signer les conventions y afférentes.
- **DIT** que les recettes correspondantes seront affectées aux sections d'investissement des budgets correspondants.

Point n°22 Convention-Programme Social Thématique avec la SCI Orchidée pour la réhabilitation de l'immeuble du 16 Boulevard de la Liberté au Perreux sur Marne

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le projet de convention PST, ci-joint, à conclure avec le propriétaire,
- **FIXE** le montant prévisionnel de la subvention communautaire à 19 141 €,
- **AUTORISE** le Président, ou son conseiller délégué, à signer ladite convention.

Point n°23 Convention-Programme Social Thématique avec la SCI Villa du Trocadéro pour la réhabilitation-conventionnement de 2 logements au 51 rue d'Estienne d'Orves au Perreux sur Marne

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le projet de conventionnement PST, ci-joint, à intervenir entre la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne et la SCI Villa du Trocadéro pour deux logements de type F1 situés dans le bâtiment sur rue du 51 rue d'Estienne d'Orves au Perreux sur Marne.
- **FIXE** le montant prévisionnel de la subvention communautaire à 9 367 euros.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention définitive.
- **PRECISE** que les crédits correspondant sont inscrits à l'article 611 du budget communautaire en cours

RESSOURCES HUMAINES :

Point n°24 Modification du tableau des effectifs de la Communauté d'Agglomération

Le Conseil communautaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de modifier le tableau des effectifs de la communauté d'agglomération comme suit :
 - Transformation de 2 postes de contrôleur de travaux en 2 postes de technicien,
 - Transformation de 2 postes de technicien supérieur en 2 postes de technicien principal de 2^{ème} classe,
 - Créer un poste d'infirmière de classe supérieure
 - Supprimer le poste d'attaché de conservation du patrimoine

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Fait au Perreux sur Marne, le 21 Juin 2011

Le Président,

Jacques J.P. MARTIN

